

Assemblée générale annuelle : avis de convocation

Une autre année s'est écoulée. Le printemps nous ramène nos premiers colibris, les mouches noires, les fleurs dans nos jardins et notre Assemblée générale. Celle- ci aura lieu **le samedi 4 juin** 2016 à l'Hôtel de ville d'Austin, 21 chemin Millington, **de 9.30 h à 12 h.**

Votre présence est essentielle! Notre association est petite et elle a besoin du soutien de tous et de toutes.

1. À mettre à votre Agenda

Les dates les plus importantes pour notre Association:

- Assemblée générale: le samedi 4 juin, 9 h
- Austin en fête : le 25 juin (notre association y est présente à chaque année)
- Fête du lac : le samedi 6 août, chez Claus

2. Notre site WEB: http://lac-gilbert.com/cms2.5/

Daniel Trottier s'occupe de notre site WEB. Vous y trouverez une foule d'informations. Tous les documents concernant notre Assemblée générale annuelle s'y trouvent :

- L'ordre du jour ;
- Le dernier procès-verbal;
- Le plan d'action ;
- Un plan directeur pour les prochaines années et un estimé des coûts ;
- Les règlements généraux ;
- Diverses photos de nos activités ;
- Etc.

SVP Lire les documents : cela accélèrera le déroulement de l'AGA.

3. Assemblée générale annuelle: projet d'ordre du jour

Date : le samedi 4 juin 2016

Lieu : salle de réunion du Conseil municipal, Hôtel de ville d'Austin

Heure: 9:30 à 12:00

- 1. Accueil des membres et renouvellement des cotisations à partir de 9 :00
- 2. Ouverture de la réunion à 9:30
- 3. Constatation des présences (le quorum est de 12 personnes)
- 4. Adoption de l'ordre du jour
- 5. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée de juin 2015
- 6. Rapport annuel du président et période de questions
- 7. Rapport du Trésorier pour 2015-2016 et prévisions pour 2016-2017 et période de questions
- 8. Révision du règlement général
- 9. Changement de nom du lac : le renommer Lac Place
- **10. Fête du lac Gilbert le 8 août : i**nvitation des membres et présentation des activités (Louise, Monik ou Michèle)
- 11. Élections au Conseil d'administration :
 - 11.1 Nomination d'un président d'élection
 - 11.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 11.3 Élection des administrateurs :
 - président : (poste assuré par René Fortin)
 - Secrétaire : (poste assuré par Michel Allen)
 - Administrateur #2 : (poste assuré par André Roy)

12. Ratification des actes des administrateurs (Voir annexe 2 des règlements)
13. Questions, commentaires et suggestions

Rencontre rapide du nouveau Conseil d'administration

La force de notre association dépend du niveau de participation et d'engagement de ses membres.

René Fortin

Président, ACPLG

15. Levée de la séance

Mai 2016